

Calendrier du CIRA 2025

Douze mois pour honorer la mémoire des vaincus ?
« Prisonnier de guerre sociale, je suis au bagne et j'y reste »
écrivait Alexandre Jacob à sa mère en septembre 1914. Comme des centaines d'autres anarchistes entre 1880 et 1930, il est passé devant les tribunaux. Leur crime à tous ? Incitation au meurtre, à l'incendie et au pillage, outrages à agents, brigandage, cambriolage, fabrication de



fausse monnaie, assassinat, attentats, désertion... Certains ont embrassé la Veuve ; d'autres ont été enchristés ; beaucoup furent envoyés loin de la métropole, avec les îles du Salut en Guyane et la Nouvelle-Calédonie comme seul horizon expiatoire à leurs atteintes à l'État, aux personnes et à la propriété. Force est de constater que, la peur du drapeau noir aidant, ils sont attendus de pied ferme ! Ils sont craints aussi. Des Archives Territoriales de la Guyane à celles Nationales de l'Outre-Mer à Aix-en-Provence, en passant par les souvenirs des quelques compagnons qui en sont revenus, le calendrier 2025 du CIRA de Marseille vient alors nous rappeler que, s'ils ne furent qu'à peine 0,15% des 100 000 hommes et femmes punis, condamnés aux travaux forcés, éliminés par la faim, les coups et l'épuisement, ils ont imprégné par leur opposition, leurs luttes, leur résistance tout un pan de l'histoire coloniale et pénitentiaire française.

De la bonne Louise à Dieudonné en passant par Duval, Roussenq, Law mais aussi nombre d'inconnus, il fallait bien douze mois pour une évocation des bagnards anarchistes. Le calendrier 2025 du CIRA de Marseille a été réalisé par Claire Auzias, Jean-Marc Delpéch, Marianne Enckell, Véronique Fau-Vincenti et Laurent Gallet ; il n'aurait pu voir le jour sans l'aide et le précieux soutien de toute une équipe de fouilleurs d'archives (Thierry Bertrand, Felip Équy et Maryonne Nicola Équy).

Ni dieu ni maître sous le sunlight des tropiques ? Vive les enfants d'Cayenne en tout cas !